



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

que la demande de dérogation mineure suivante sera présentée à la séance du conseil municipal qui aura lieu **à huis clos** le lundi 15 juin 2020 à 20h :

1071, rue des Perdreaux

Permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal empiétant dans la marge de recul avant et la marge latérale gauche ;

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en communiquant par courriel avec **monsieur Alexandre Morin (a.morin@entrelacs.com)** et **monsieur Patrick Chalifoux (prepose.urbanisme@entrelacs.com)**.

Donné à Entrelacs

Ce 27^e jour de mai 2020

Martine Guindon
Directrice générale adjointe

Certificat de publication

Je, Martine Guindon, directrice générale adjointe de la municipalité d'Entrelacs, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'hôtel de ville et à l'église en date du 27^e jour de mai 2020.

*Martine Guindon
Directrice générale adjointe*